



Dossier de Candidature VILLAGE POLYNESIEN / VENDEE VAA 2017

Merci de retourner votre dossier complet avant le **31 mars 2017** à :

Yvan Coquin,
Service culturel, Hôtel de Ville,
Place du Poilu de France
85 100 LES SABLES D'OLONNE
ou par mail à : yvan.coquin@lessablesdolonne.fr

Nom et Prénom de l'exposant :

Nom de la structure :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : mail :

Site Internet :

- N° d'inscription au registre des métiers et de l'artisanat à la Maison des Artistes
- ou**
- N° d'inscription à l'URSSAF en tant qu'artisan d'art
- ou**
- N° de RCS (ou N° du TPI pour les commerçants polynésiens)
- établi à :
- ou**
- N° SIRET (pour les associations)

ATTENTION : La carte de commerçant non sédentaire est nécessaire pour tous les exposants/commerçants sauf pour les personnes vendant uniquement leur propre production, les profession libérales, les associations loi 1901 et les exposants enregistrés au TPI en Polynésie française.

- Numéro de commerçant non sédentaire :

ou

Je déclare vendre uniquement ma propre production, être profession libérale, être une association ou être enregistré à la TPI en Polynésie Française.

Je m'engage à :

- Réserver stand(s) de 3x3 m au tarif de 73,00 € l'unité soit un total de :
- Tenir mon stand sur la durée totale de l'événement (du 24 mai 2017 à 10h00 au 27 mai 2017 à 20h00)

MATERIEL NECESSAIRE

Si vous le souhaitez, la ville des sables d'Olonne peut mettre à votre disposition le matériel suivant (sous réserve de disponibilité) :

- Table 2,20 m / Quantité demandée :
- Grille exposition 70 cm / Quantité demandée :
- Grille exposition 1,20 m / Quantité demandée :
- Chaise / Quantité demandée :

Les tentes sont fournies par la ville des Sables d'Olonne et seront équipées d'un branchement électrique. Les tentes ne sont pas éclairées.

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- La liste des produits ou prestations vendus et tout document permettant de juger de la qualité des produits exposés et/ou du savoir faire de l'exposant (photos, présentations, échantillons, récompenses, label de qualité, recommandations, etc.)
- Copie de votre police d'assurance permettant d'exercer sur la voie publique et nom de l'assureur
- Copie de l'inscription au registre des métiers et de l'artisanat à la Maison des Artistes **ou** de l'URSSAF en tant qu'artisan d'art **ou** la copie d'inscription au registre du commerce ou auprès de la TPI **ou** la déclaration INSEE pour les associations
- Copie de votre carte de commerçant non sédentaire (sauf pour les personnes vendant uniquement leur propre production, les professions libérales, les associations loi 1901 et les exposants enregistrés au TPI en Polynésie française)

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Un mail accusera réception du dossier de candidature et validera, si celui-ci est complet, votre candidature. Les dossiers incomplets pourront être révisés s'ils sont renvoyés avant le 31 mars 2017. Passé ce délai, le dossier sera définitivement rejeté. Une commission se réunira entre le 1^{er} avril et le 10 avril 2017 pour sélectionner les exposants du village polynésien. Les réponses seront données par mail et votre règlement devra nous être parvenu avant le 30 avril 2017 si votre dossier est accepté.

- L'installation du village et le déballage se feront le mardi 23 mai 2017 de 16h00 à 21h00 pour une ouverture effective le mercredi 24 mai 2017 à 10h00. Un gardiennage est prévu chaque nuit du mardi 23 mai 2017 à 20h00 au samedi 27 mai 2017 à 10h00. La ville décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des produits exposés sur le village pendant le gardiennage et les ouvertures du village. Les emplacements sont attribués seulement par la ville des Sables d'Olonne à chaque exposant. Des stationnements seront mis à disposition des exposants à proximité du village pendant toute la durée de l'événement dans la limite des places disponibles.

- le nombre de stand est limité à 2 maximum par exposants. La ville des Sables d'Olonne pourra cependant proposer aux exposants de réduire leur demande en fonction des disponibilités au moment de la sélection définitive. Toute demande particulière devra faire état d'une demande spécifique jointe au dossier de candidature.

Fait à le

Nom et prénom de l'exposant :

LU ET APPROUVE et SIGNATURE